



Informations de base	
<b>2026/2643(RSP)</b> RSP - Résolutions d'actualité  Résolution sur le cas d'Elene Khochtaria et des prisonniers politiques sous le régime du parti Rêve géorgien  <b>Subject</b> 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général  <b>Zone géographique</b> Géorgie	Procédure terminée

Acteurs principaux		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Service européen pour l'action extérieure	KALLAS Kaja

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
11/03/2026	Débat en plénière		
12/03/2026	Décision du Parlement	T10-0083/2026	Résumé
12/03/2026	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2026/2643(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		<a href="#">B10-0158/2026</a>	09/03/2026	
Proposition de résolution		<a href="#">B10-0161/2026</a>	09/03/2026	

Proposition de résolution		<a href="#">B10-0162/2026</a>	09/03/2026	
Proposition de résolution		<a href="#">B10-0164/2026</a>	09/03/2026	
Proposition de résolution		<a href="#">B10-0168/2026</a>	09/03/2026	
Proposition de résolution		<a href="#">B10-0171/2026</a>	09/03/2026	
Proposition de résolution		<a href="#">B10-0174/2026</a>	09/03/2026	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T10-0083/2026</a>	12/03/2026	<a href="#">Résumé</a>

## Résolution sur le cas d'Elene Khochtaria et des prisonniers politiques sous le régime du parti Rêve géorgien

2026/2643(RSP) - 12/03/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 438 voix pour, 37 contre et 81 abstentions, une résolution sur le cas d'Elene Khoshtaria et des prisonniers politiques sous le régime du Rêve géorgien.

Le texte adopté en séance plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE et The Left.

Les autorités géorgiennes ont intensifié la répression de l'opposition politique et de la société civile, notamment depuis les élections législatives d'octobre 2024. Le Parlement a exprimé sa vive inquiétude face à l'influence politique, économique et sécuritaire croissante de la Russie, de la Chine et de l'Iran en Géorgie, confirmée par de nombreux rapports et qui se traduit également par une dégradation de la situation des droits de l'homme dans le pays.

Plusieurs figures de l'opposition ont été arrêtées, dont Elene Khoshtaria, membre éminente de la Coalition pour le changement, interpellée en septembre 2025 pour avoir inscrit «Rêve russe» sur une banderole électorale du parti au pouvoir. Elle est poursuivie en justice sur la base d'accusations fabriquées de toutes pièces et sans preuves crédibles, et risque jusqu'à 15 ans de prison. Selon certaines informations, Mme Khoshtaria aurait subi des traitements dégradants en détention et son état de santé nécessiterait des soins médicaux spécialisés.

Le Parlement a fermement condamné la détention pour des motifs politiques de Mme Khoshtaria et de toutes les autres personnes visées pour avoir exercé leurs libertés d'expression et de réunion ou manifesté pacifiquement, ainsi que la persécution systématique des opposants politiques, des journalistes et des militants par le régime du Rêve géorgien. Il a exigé sa libération immédiate et inconditionnelle, ainsi que celle de toutes les autres personnes détenues pour des raisons politiques ou pour l'exercice pacifique de leurs droits fondamentaux.

Les autorités géorgiennes sont exhortées à abroger toutes les lois restrictives, à cesser d'utiliser la détention provisoire à des fins de répression politique et à garantir l'indépendance du système judiciaire et le respect des procédures légales.

Tout en réaffirmant son soutien indéfectible au peuple géorgien et à son engagement en faveur d'un avenir démocratique européen, le Parlement a encouragé la Commission et les États membres à soutenir et à protéger les militants, journalistes et figures de l'opposition géorgiens menacés.

Enfin, l'UE et ses États membres sont appelés à imposer des sanctions ciblées, ainsi qu'une interdiction de visa à l'échelle de l'UE, aux représentants du régime et à ses complices responsables d'arrestations, de poursuites et de violences à motivation politique contre l'opposition démocratique, les dissidents, les manifestants et les journalistes.